

CPJEPS

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (Niveau 3)

« animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute
structure de loisirs et d'animation socio-culturelle »

Dossier de candidature 2025-2026

Photo

Nom : Nom de naissance :
Prénom : Date de naissance :/...../.....
Lieu de naissance : N° département :
Adresse :
Code postal : Commune :
☎ (fixe) : ☎ (mobile) :
Mail :
N° Sécurité Sociale :
Organisme affilié :

Avez-vous participé à une réunion d'information collective sur nos formations « jeps » ? ☐ Oui ☐ Non

AMENAGEMENT : ☐ Situation de handicap ☐ Tiers-temps pour les examens

Nos référents handicap sont à votre disposition et reprendront contact avec vous.

Fait à : , le

Signature :

Conditions réglementaires à remplir pour se présenter aux épreuves de sélection

Le candidat doit être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours : **PSC1** ou **AFPS** ou **PSE 1** ou **PSE 2** ou **SST** ou **AFGSU**

Joindre les copies de vos diplômes ou attestations.

Les formations

Procédure d'entrée en formation (cf. dates tableau ci-dessous)

- ⇒ Dépôt du dossier de candidature
- ⇒ TEP à valider par la DRAJES
- ⇒ Sélection
 - Vous serez convoqué(e) à une date (*indépendamment de la sélection finale*) pour un entretien oral
 - La sélection finale s'appuiera sur le dossier de candidature et l'entretien oral
- ⇒ Positionnement (**présence obligatoire**)

Pour quelle session de formation vous inscrivez-vous ?

Lieu	TEP, sélection finale et positionnement	Dates extrêmes de la formation	Dossier de candidature à retourner :
Angers* (49) ☐	Sélections le 26/06 ou le 22/08/2025 Positionnement : 04 et 05 septembre 2025	Du 08 septembre 2025 au 12 juin 2026**	Avant le 19 juin (première sélection) Avant le 15 août (deuxième sélection)
La Roche sur Yon* (85) ☐	Sélections le 16/06 ou le 22/08/2025 Positionnement : 04 et 05 septembre 2025	Du 08 septembre 2025 au 12 juin 2026**	Avant le 09 juin (première sélection) Avant le 15 août (deuxième sélection)

*sous réserve d'habilitation

**sous réserve de modification

Votre situation professionnelle lors de l'entrée en formation

- Rayez la mention inutile

☐ **Demandeur d'emploi**

N° d'identifiant :

Vous bénéficierez toujours de droits France Travail le 1er jour de l'entrée en formation : ☐ OUI ☐ NON

Possibilité de financement à 100 % pour un certain nombre de stagiaires demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif

« 1 Emploi = 1 Formation selon éligibilité :

- sorti(e) de formation initiale depuis au moins 6 mois à l'entrée en formation
- demandeur d'emploi inscrit à France Travail et détenteur d'une « fiche de prescription » qui valide votre projet (Il est

nécessaire que vous vous rapprochiez de l'organisme auprès duquel vous êtes inscrit(e) (France Travail, Mission Locale, Cap emploi, ...) pour un accompagnement à la construction et la sécurisation du parcours de formation. La « fiche de prescription »

qui vous sera délivrée par cet organisme, devra être jointe au présent dossier, (ou adressée par mail directement par le prescripteur), impérativement avant les sélections d'entrée.

- satisfaire aux EPEF et aux tests de sélections

nota : « public éligible » ne veut pas dire « automatiquement financé ».

☐ **Salarié.e** depuis le :

Type de contrat :

☐ CDI ☐ CDD Fin du contrat le :

☐ Autre, précisez :

Temps de travail :

☐ Temps plein ☐ Temps partiel Précisez :

Fonction :

Employeur : Raison sociale :

Adresse :

Code : Commune :

Téléphone : Mail :

Nom du responsable de la structure :

Votre employeur est-il informé de votre candidature au CPJEPS ?

☐ OUI

☐ NON

Pouvons-nous lui envoyer des informations concernant les démarches administratives et financières à suivre ?

☐ OUI

☐ NON

☐ **Apprenti.e**

Date de début de contrat (si connu) :

Employeur (si connu) :

Raison sociale :

Adresse :

Code : Commune :

Téléphone : Mail :

Nom du responsable de la structure :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ Une note personnelle qui retrace :
 - Vos expériences dans le domaine de l'animation (salariée ou non)
 - Vos motivations pour suivre la présente formation, en lien avec la ou les spécialité(s) choisie(s)
- ☐ Un curriculum vitae en précisant notamment vos expériences en animation **Joindre la (ou les) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité**
- ☐ Pour les salariés, l'avis de votre employeur (sur papier libre) quant à votre entrée en formation CPJEPS
- ☐ Deux photos d'identité (dont une à coller sur le présent dossier)
- ☐ La ou les photocopies des diplômes obtenus (BAFA, CAP, AEPE, ...)
Si possible, être capable de justifier d'une expérience d'au moins 168 heures d'animation effectuées après obtention du BAFA dans un accueil collectif de mineurs ou centres sociaux... = Fournir la ou les attestation(s) délivrée par la ou les structure(s) d'accueil.
- ☐ L'extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire
- ☐ La photocopie de l'attestation de PSC 1 (ou formation de premiers secours ou SST : Sauveteur Secourisme du Travail)
- ☐ Pour les personnes de moins de 25 ans : les photocopies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- ☐ Une photocopie de pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité)
- ☐ Justificatif de situation de handicap (RQTH, avis MDA, AEEH, carte d'invalidité...), même sans justificatif nous sommes à votre disposition pour échanger sur vos besoins.

La demande de candidature définitive ne sera prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des pièces administratives demandées ci-dessus

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire pour permettre les inscriptions, le suivi, le bilan, le traitement administratif et financier des dossiers. La base légale du traitement est « la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques ». Les données collectées peuvent être communiquées exclusivement aux destinataires en lien avec la finalité poursuivie (Exemple : Conseil Régional Pays de la Loire, France Travail, SDJES, Agence Française Erasmus +). Les données sont conservées pendant une durée légale de 10 ans. Conformément à la loi Informatique et libertés ainsi qu'au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : fr.paysdelaloire@famillesrurales.fr